



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 23 avril 2024 à 18h00**

**Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération**  
**1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS**

**Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant.)**

1 AIX-LES-BAINS	T BERETTI Renaud	Pouvoir de Marie-Pierre MONTORO-SADOUX
2 AIX-LES-BAINS	T BRAUER Michelle	Pouvoir de Christophe MOIROUD
3 AIX-LES-BAINS	T CARDE Daniel	
4 AIX-LES-BAINS	T FRAYSSE Claudie	
5 AIX-LES-BAINS	T FRUGIER Michel	Pouvoir de Nicolas POILLEUX
6 AIX-LES-BAINS	T GIMENEZ André	
7 AIX-LES-BAINS	T GUIGUE Thibaut	Pouvoir de Jean-Marc VIAL
8 AIX-LES-BAINS	T MOREAUX-JOUANNET Isabelle	Pouvoir de Christèle ANCIAUX
9 AIX-LES-BAINS	T MOUGNIOTTE Alain	Pouvoir de Nicolas VAIRYO
10 AIX-LES-BAINS	T PETIT GUILLAUME Sophie	Pouvoir de Karine DUBOUCHET-REVOL
11 BOURDEAU	S ARDOUVIN Michel	
12 BRISON SAINT INNOCENT	T CROZE Jean-Claude	
13 BRISON SAINT INNOCENT	T MASSONNAT Marthe	
14 CHINDRIEUX	T BARBIER Marie-Claire <sup>1</sup>	Pouvoir de Olivier ROGNARD
15 CONJUX	T SAVIGNAC Claude	
16 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T BEAUX-SPEYSER Danièle	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
17 ENTRELACS	T BRAISSAND Jean-François	Pouvoir de Claire COCHET
18 ENTRELACS	T GERBELOT Gaëlle	
19 ENTRELACS	T GRANGE Yves	
20 GRESY-SUR-AIX	T MAITRE Florian	
21 GRESY-SUR-AIX	T PIGNIER Colette	Pouvoir de Patrick POURCHASSE
22 GRESY-SUR-AIX	T TROQUIER Chrystel	
23 LA BIOLLE	T NOVELLI Julie	
24 LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T MORIN Bruno	
25 LE BOURGET DU LAC	T MERCAT Nicolas	
26 LE BOURGET DU LAC	T RAMEL Sandrine	
27 LE BOURGET DU LAC	T SIMONIAN Edouard	
28 LE MONTCEL	T HUYNH Antoine	
29 MOTZ	T CLERC Daniel	
30 MOUXY	T PERSON Armelle	
31 MOUXY	T BONICI José	
32 ONTEX	T CARRIERE Christiane	
33 PUGNY CHATENOD	T CROUZEVIALLE Bruno	
34 SAINT OFFENGE	T GELLOZ Bernard	
35 SAINT OURS	T ALLARD Louis	
36 SAINT PIERRE DE CURTILLE	T DILLENCHNEIDER Gérard	
37 SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T TOUGNE-PICAZO Brigitte	
38 TRESSERVE	T LOISEAU Jean-Claude	
39 TRESSERVE	T MOULIN Annie	
40 TRESSERVE	T ROUSSEL Christian	
41 TREVIGNIN	T CHAPUIS Nicolas	
42 VIVIERS-DU-LAC	T SCAPOLAN Martine	
43 VOGLANS	T BERNON Martine	
44 VOGLANS	T MERCIER Yves	

24 communes présentes

**Absents excusés :**

AIX-LES-BAINS	DAL PALU Lucie
BOURDEAU	DRIVET Jean-Marc
MERY	FONTAINE Nathalie
VIONS	ARRAGAIN Manuel
VIVIERS-DU-LAC	AGUETTAZ Robert

<sup>1</sup> Marie-Claire BARBIER ne prend pas part au vote et sort de la salle pour la délibération 9

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 16 avril 2024, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 12 projets de délibérations.

La convocation, l'ordre du jour et le dossier de travail ont également été transmis aux conseillers communautaires suppléants et aux conseillers municipaux des communes membres de Grand Lac, conformément à l'article L. 5211-40-2 du code général des collectivités territoriales.

Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 44 présents et 11 procurations

Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*



## DÉLIBÉRATION

N° : 11 Année : 2024

Exécutoire le : 30 AVR. 2024

Publiée / Notifiée le : 30 AVR. 2024

Visée le : 30 AVR. 2024

### *EQUIPEMENTS SPORTIFS* **Aqualac – Tarifs applicables à compter du 1<sup>er</sup> mai 2024**

Monsieur le Président rappelle que le centre aquatique Aqualac est géré par Grand Lac, communauté d'agglomération, au titre de ses statuts (construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire) et de la délibération du 28 novembre 2018 déclarant cet équipement d'intérêt communautaire.

A ce titre, les tarifs d'accès à Aqualac sont délibérés annuellement.

Toujours dans un souci de cohérence et de lisibilité pour l'utilisateur, certains ajustements de tarifs sont suggérés en 2024. Il est souhaité maintenir l'attractivité du site afin de garantir des fréquentations importantes.

Les principaux changements proposés sont les suivants :

- Un tarif réduit applicable sur l'ensemble des entrées unitaires, destiné aux jeunes de 3 à 17 ans inclus, aux étudiants, aux détenteurs de la carte Atout Jeunes, aux demandeurs d'emploi, aux bénéficiaires du RSA, aux personnes âgées de 65 ans et plus, ainsi qu'aux PMR (sur présentation de justificatif)
- Un tarif unitaire destiné aux comités d'entreprises sur présentation de justificatifs en lien avec la convention établie pour les CE.
- Un tarif AQUABUS en partenariat avec ONDEA, proposé aux usagers par le transporteur afin d'inciter les gens à se déplacer en bus.
- Un PASS' ETE illimité valable 3 mois (du 01/06 au 31/08), comprenant l'entrée à la piscine et au SPLASHPAD
- L'abonnement 12 entrées éveil aquatique/bébé nageur, valable 1 an
- Un PASS' ILLIMITE 1 mois AQUASPORT
- Un tarif adapté relatif à la location des bassins d'activités et apprentissage à destination des professionnels du sport et de la santé
- Des tarifs de snack pour une exploitation ponctuelle lors d'événements.
- La modification des redevances liées aux AOT intégrant une part fixe et une part variable.

L'augmentation de certains tarifs correspond à une hausse globale de 2 %.

Le projet de tarifs détaillé est joint à la présente délibération.

La commission Tourisme réunie le jeudi 21 mars 2024 a donné un avis favorable à ce projet.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE les tarifs tels que présentés,
- APPROUVE l'application de ces tarifs à compter du 1<sup>er</sup> mai 2024,
- DONNE délégation au Président pour la signature des conventions de partenariat avec les comités d'entreprise.

- Délégués en exercice : 68
- Présents : 44
- Présents et représentés : 55
- Votants : 55
- Pour : 55
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 23 avril 2024

Le Président,  
Renaud BERETTI



La secrétaire de séance,  
Julie NOVELLI

N° TARIF	PRESTATION	PRECISIONS TARIF	TARIF HT	TVA	TARIF TTC	
<b>ENTREES ANNUELLES PISCINE (gratuité pour les - de 3 ans et les accompagnants PMR si nécessaire)</b>						
2	Entrée adulte		5,40 €	Non applicable	5,40 €	
3	Entrée "Vedette" (1)		4,40 €		4,40 €	
4	Entrée adulte CE (2)		4,20 €		4,20 €	
5	Entrée enfant CE (2)		3,80 €		3,80 €	
6	Entrée AQUAMUS (Onites) ou Vedette (3)		5,00 €		5,00 €	
7	Entrée groupe (4)		3,40 €		3,40 €	
8	Entrée HAPPY HOUR (5)		4,00 €		4,00 €	
9	Entrée Club Grand Lac et assimilée (6)		1,90 €		1,90 €	
10	Entrée congrès (7)		4,70 €		4,70 €	
<b>ENTREES SPLASHPAD (gratuité pour les - de 3 ans et les accompagnants PMR si nécessaire)</b>						
11	Entrée SPLASHPAD		3,00 €	Non applicable	3,00 €	
12	Pack SPLASHPAD adulte accès piscine + SPLASHPAD		7,00 €		7,00 €	
13	Pack SPLASHPAD "vedette" (1) accès piscine + SPLASHPAD		5,50 €		5,50 €	
14	Pack SPLASHPAD groupe (4) accès piscine + SPLASHPAD		5,20 €		5,20 €	
15	Pack SPLASHPAD club Grand Lac et assimilée (6) accès piscine + SPLASHPAD		3,50 €	3,50 €		
<b>ENTREES AQUAPARK (en saison, accessible à partir de 6 ans)</b>						
16	Entrée 45 minutes AQUAPARK		8,27 €	Non applicable	16,20 €	
17	Entrée 45 minutes AQUAPARK groupe (4)		6,36 €		6,36 €	
18	Entrée 45 minutes AQUAPARK HAPPY HOUR (2)		7,81 €		7,81 €	
19	Pack AQUAPARK "vedette" (1) - TVA incluse, accès piscine + 45 minutes AQUAPARK	Tarif 1 + 24	14,00 €		14,00 €	
20	Pack AQUAPARK groupe (4) - TVA incluse, accès piscine + 45 minutes AQUAPARK	Tarif 2 + 24	13,00 €		13,00 €	
21	Pack AQUAPARK PLUS adulte - TVA incluse, accès piscine + SPLASHPAD + 45 minutes AQUAPARK	Tarif 11 + 24	18,00 €		18,00 €	
22	Pack AQUAPARK PLUS "vedette" (1) - TVA incluse, accès piscine + SPLASHPAD + 45 minutes AQUAPARK	Tarif 12 + 24	14,50 €		14,50 €	
23	Pack AQUAPARK PLUS groupe (4) - TVA incluse, accès piscine + SPLASHPAD + 45 minutes AQUAPARK	Tarif 13 + 24	14,00 €		14,00 €	
24	Entrée 45 minutes AQUAPARK dans Pack AQUAPARK - TVA incluse - Ne peut être vendue seul		5,90 €		5,90 €	
25	Entrée 45 minutes Aquapark dans Pack AQUAPARK PLUS - TVA incluse - Ne peut être vendue seul		6,10 €		6,10 €	
26	Privatisation AQUAPARK en matinée ou en soirée / 20h / max 40 personnes		272,73 €		306,00 €	
27	Privatisation AQUAPARK en matinée ou en soirée / 20h / max 80 personnes		472,73 €		536,00 €	
<b>ABONNEMENTS 12 ENTREES (10 + 2 entrées offertes, validité 1 an)</b>						
28	12 entrées adultes		54,00 €		Non applicable	54,00 €
29	12 entrées "vedette" (1)		44,00 €			44,00 €
30	12 entrées adultes CE (2) (piscine uniquement)		49,00 €			49,00 €
31	12 entrées enfant CE (2) (piscine uniquement)		39,00 €			39,00 €
32	12 Pack adulte accès piscine + SPLASHPAD		70,00 €	70,00 €		
33	12 Pack "vedette" (1) accès piscine + SPLASHPAD		55,00 €	55,00 €		
<b>ABONNEMENTS HORAIRES (validité 1 an) nominatif</b>						
34	10 heures adultes		43,00 €	Non applicable	43,00 €	
35	10 heures "vedette" (1)		33,00 €		33,00 €	
36	20 heures adultes		80,00 €		80,00 €	
37	20 heures "vedette" (1)		49,00 €		49,00 €	
<b>ABONNEMENTS 3 MOIS (du 1/1/20 au 31/3/20) nominatif libéré</b>						
38	PASS ETÉ ILLIMITE - accès piscine + SPLASHPAD		200,00 €	Non applicable	200,00 €	
39	PASS ETÉ ILLIMITE "vedette" (1) - accès piscine + SPLASHPAD		100,00 €		100,00 €	
<b>ABONNEMENTS 6 MOIS (date à date) nominatif libéré</b>						
40	6 mois adultes		181,00 €	Non applicable	181,00 €	
41	6 mois "vedette" (1)		120,00 €		120,00 €	
<b>ABONNEMENTS 1 AN (date à date) nominatif libéré</b>						
42	1 an adulte		310,00 €	Non applicable	310,00 €	
43	1 an "vedette" (1)		210,00 €		210,00 €	
<b>ACTIVITES NATATION</b>						
44	3 leçons de natation enfant (stage)		30,00 €	Non applicable	30,00 €	
45	1 trimestre (15 semaines) / 10 leçons de natation enfant (stage)		85,00 €		85,00 €	
46	1 trimestre (24 semaines) / 20 leçons de natation enfant		145,00 €		145,00 €	
47	1 atelier aéro-aquatique (1 séance max) (8)		9,00 €		9,00 €	
48	12 ateliers aéro-aquatique / 1 séance max (8)		95,00 €		95,00 €	
49	1 trimestre aéro-aquatique (1 séance max)		85,00 €		85,00 €	
<b>ACTIVITES AQUASPORT</b>						
50	1 AQUASPORT		11,20 €	Non applicable	11,20 €	
51	12 AQUASPORT		112,00 €		112,00 €	
52	PASS ILLIMITE 1 mois AQUASPORT (nominatif)		90,00 €		90,00 €	
53	Location aquatique - 45 minutes		5,00 €		5,00 €	
<b>SCOLAIRES</b>						
54	Scolaire Grand Lac			GRATUIT		
55	Scolaire Hors Grand Lac		3,00 €	Non applicable	3,00 €	
56	Encadrement et surveillance scolaire			GRATUIT		
57	Encadrement par un MNS supplémentaire / heure		28,00 €	Non applicable	28,00 €	
<b>LYCEES/UNIVERSITES</b>						
58	Grand Lac 1 couloir 25 m / heure		15,00 €	Non applicable	15,00 €	
59	Grand Lac 1 couloir 50 m / heure		20,00 €		20,00 €	
60	Grand Lac - Bassin de 25m / heure		16,00 €		16,00 €	
61	Hors Grand Lac 1 couloir 25 m / heure		20,00 €		20,00 €	
62	Hors Grand Lac 1 couloir 50 m / heure		25,00 €		25,00 €	
63	Hors Grand Lac - Bassin de 25m / heure		15,00 €		15,00 €	
<b>ETABLISSEMENTS SPECIALISES</b>						
64	ITEP / IME / APEI		1,00 €	Non applicable	3,00 €	
<b>LOCATIONS CLUBS SPORTIFS HORS GRAND LAC</b>						
65	1 couloir de 50m / heure		28,00 €	Non applicable	28,00 €	
66	1 couloir de 25m / heure		17,00 €		17,00 €	
<b>LOCATIONS CLUBS SPORTIFS GRAND LAC</b>						
67	1 couloir de 50m / heure		10,00 €	Non applicable	10,00 €	
68	1 couloir de 25m / heure		10,00 €		10,00 €	
69	Bassin 50m / heure (hors public)		76,00 €		76,00 €	
70	Bassin 25m / heure (hors public)		25,00 €		25,00 €	
<b>LOCATIONS TOUT DEMANDEUR SANS SURVEILLANCE</b>						
71	Bassin 50m extérieur / heure (hors public) / heure		180,00 €	Non applicable	180,00 €	
72	Bassin 25m intérieur / heure (hors public) / heure		75,00 €		75,00 €	
73	Bassin aquatique apprentissage intérieur / heure (hors public) / heure		180,00 €		180,00 €	
<b>AUTRES TARIFS</b>						
74	Animation - Soirée à thème - Animations de 13 à 18 enfants - 1h d'activité avec un MNS - salle mise à disposition		12,00 €	Non applicable	12,00 €	
75	Stagiaires - Hors scolaires (50 personnes)		2,00 €		2,00 €	
76	Location plage 12 personnes (hors surveillance) / hors saison		650,00 €		650,00 €	
77	Location plage 3 personnes (hors surveillance) hors saison		1.100,00 €		1.100,00 €	
78	Location salle de réunion AQUALAC / heure		15,00 €		15,00 €	
79	Location salle de muséologie 04 / heure		25,00 €		25,00 €	
80	Cabine plage individuelle / jour		3,00 €		3,00 €	
81	Cabine plage individuelle / saison		40,00 €		40,00 €	
82	Entrée déjeuné (déjeuner + boissons)		4,00 €		4,00 €	
83	Boissons snack		2,00 €		2,00 €	
84	Location éco-cab		1,00 €		1,00 €	
85	Rangement support perdu ou déstabilisé		4,00 €		4,00 €	
86	Personnel supplémentaire / heure		28,00 €		28,00 €	
87	Redevance occupation du domaine public saisonnière - Espace engazonné (maximum minimum)		2.000,00 €		2.000,00 €	
88	Redevance occupation du domaine public saisonnière - TERRACE (maximum minimum)		1.200,00 €		1.200,00 €	
89	Redevance occupation du domaine public annuelle - CONTRIBUABLES ALPHABETIQUES (maximum minimum)		1.000,00 €		1.000,00 €	
90	Redevance occupation du domaine public annuelle - ANCIENS DE NATATION (maximum minimum)		1.500,00 €		1.500,00 €	
91	Redevance occupation du domaine public annuelle - MNS autorisés L de 3 mois / part fixe + part variable 2% du CA		100,00 €	100,00 €		
92	Redevance occupation du domaine public annuelle - MNS autorisés L de 3 mois / part fixe + part variable 2% du CA		200,00 €	200,00 €		
<b>OBSERVATIONS</b>						
<p>(1) Applicable sur présentation d'un justificatif à jour - durée de 3 à 12 ans inclus - Étudiant - Carte Avenir jeunes - Détenueur d'emploi - Bénéficiaire du RSA - 80 ans + PMR</p> <p>(2) Applicable sur présentation d'un justificatif d'activité professionnelle - occupation avec les CE</p> <p>(3) Applicable aux prestataires uniquement</p> <p>(4) Applicable pour les groupes (minimum 10 personnes) - sur réservation</p> <p>(5) Applicable en fonction des équipements et du matériel</p> <p>(6) Applicable pour les enfants et les adolescents (EMF - Aquasport)</p> <p>(7) Applicable de 7h30 à 12h et de 18h30 à 21h hors de saison</p> <p>(8) Valable pour un adulte + un enfant</p>						

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Délibération 11 relative à Aqualac : Tarifs applicables à compter du 1er mai 2024

---

Date de transmission de l'acte : 30/04/2024

Date de réception de l'accusé de réception : 30/04/2024

---

Numéro de l'acte : d4962 ( [voir l'acte associé](#) )

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20240423-d4962-DE

---

Date de décision : 23/04/2024

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

---

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.2. Fiscalité  
7.2.9. Autres taxes et redevances